

Procès-verbal de la réunion du 7 Décembre 2021

Du Conseil de la Vie Sociale

De l'EHPAD « Les Chênevis »

Etaient présents :

- **Collège des résidents :**
 - Madame Agnès BRUNEL, Titulaire
 - Madame Jeanine LAVILLE, Titulaire
 - Madame Edith MORDEFROY, Suppléante
 - Madame Andrée MOIROUD, Suppléante
 - Madame Marie GAUCHER, Suppléante

- **Collège des familles :**
 - Monsieur Gilles BOILE, Titulaire
 - Madame Joëlle LECHUGA, Titulaire
 - Monsieur Patrick LEPINE, Suppléant
 - Madame Catherine CLARIS, Suppléante

- **Collège du personnel :**
 - Madame Caroline HOFMAN (Cadre de Santé), Titulaire
 - Madame Christine ACHON (Agent social), Suppléante

- **Représentant du Comité Syndical :**
 - Monsieur Bernard AUBY, Président du SISPA, Titulaire
 - Madame Dominique BALICHARD, Suppléante
 - Madame Anne-Marie CHARLES, Suppléante

- **Représentant de l'EHPAD « Les Chênevis » :**
 - Madame Dominique BUISSON, Adjoint Administratif
 - Madame Cécilia GONCALVES, Adjoint Administratif

Etaient excusés :

- **Collège des Résidents :**
 - Madame Renée VIALON, Titulaire

- **Collège des familles :**
 - Monsieur Didier LAVILLE, Titulaire

- **Représentant du Comité Syndical :**
 - Madame Maryse SOARES, Suppléante

Ordre du jour :

- ✚ Présentation plan de relance au quotidien,
- ✚ Présentation du projet ESMS « Numérique »,
- ✚ Point sur la situation sanitaire,
- ✚ Questions diverses.

Monsieur Bernard AUBY, Président du SISPA ouvre la séance, à 16h05.

- Approbation du compte rendu de la réunion du 19 novembre 2021

Le compte rendu de la réunion a été envoyé avec la convocation de la réunion de ce jour. Il est demandé de modifier « Suppléante » par « Suppléant » pour M. Lépine. Il est approuvé à l'unanimité.

- Présentation plan de relance au quotidien

La circulaire du Premier Ministre du 10 mars 2021 a précisé le cadre général de mise en œuvre du plan d'aide à l'investissement dans le système de santé, doté de 19 milliards sur 10 ans, ainsi que sa déclinaison pour le secteur médico-social. L'instruction de la CNSA référencée vient préciser les modalités de répartition et les conditions d'emploi de la première tranche 2021 de 450 M€ de crédits de soutien à l'investissement dans le secteur du Grand Age. Cette première tranche intègre notamment 125 M€ en faveur de l'investissement du quotidien en EHPAD dont 17 355 861 € pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce Plan D'Aide à l'investissement au quotidien, il est attribué une somme forfaitaire de **21 155,75 €** pour l'EHPAD « Les Chênevis ».

Les montants attribués sont non réévaluables et non reconductibles. Ils sont versés aux établissements habilités à l'aide sociale à 50% ou plus de leur capacité.

Cette aide doit permettre de financer du matériel pour :

- la prévention (chute, dénutrition, douleur) avec des équipements de rééducation (rampes dans les couloirs, barres parallèles pour rééducation à la marche, électrostimulation...);
- l'accompagnement et les soins des résidents (électrocardiogramme, bladder scan, seringue électrique, chariots de télémédecine, équipement en oxygène...);
- la qualité de vie au travail des professionnels (rails de transferts, motorisation de chariots...), mais également
- des travaux courants ou de rénovation légère (ravalement, ...),
- l'aménagement de jardins thérapeutiques ;
- des travaux et achats d'équipements améliorant le confort d'été, limitant l'exposition à la chaleur et privilégiant la ventilation naturelle tels que la protection des ouvertures, l'installation des brasseurs d'air, isolation de la toiture et des murs... ;
- des travaux de réduction de la consommation énergétique.

La demande d'aide a été soumise auprès de la CNSA le 30 septembre 2021 (Dossier présentant le descriptif des besoins et les devis associés) sans que nous ayons pu consulter le Conseil de la Vie Sociale. Le projet est présenté ce jour.

Notre projet répond à deux enjeux : prévenir les chutes des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et prévenir l'apparition des troubles musculo-squelettiques chez le personnel infirmier.

Nous avons deux unités de vie protégées. Nous possédons deux lits « Alzheimer » et nous souhaitons acquérir des lits supplémentaires. Les lits actuels étant en bon état, les nouveaux lits seront mis en place selon des besoins identifiés. (7 lits à 1 858,80 € l'unité soit un coût total de 13 011,60 €).

Par ailleurs, les infirmières souffrent de TMS (principalement du dos). Il s'avère nécessaire de renouveler les chariots (de soins et de médicaments) vieux de 10 ans afin qu'ils soient plus malléables. Nous souhaitons acquérir trois chariots dont un motorisé (1 chariot de soins, 1 chariot de médicaments pour 27 résidents et 1 chariot motorisé de médicaments pour 40 résidents pour un coût total de 9 271,92 €).

Le montant de nos achats étant supérieur aux crédits alloués, l'établissement participera au financement à hauteur de 1 127,77 €.

A ce jour, nous n'avons pas eu de retour.

- Présentation du projet ESMS « Numérique »

L'EHPAD « Les Chênevis » a souhaité s'intégrer à l'appel à projet « ESMS Numérique » lancé par l'ARS et piloté par l'EHPAD « Les papillons d'or » de Courpière. De nombreux EHPAD se sont regroupés (44) et associés dans une dynamique de complémentarité avec les établissements de santé afin de pouvoir acquérir et/ou améliorer leur Dossier Usager Informatisé (DUI).

Dans le cadre de l'appel à projet de la CNSA « ESMS Numérique », un financement est prévu pour la mise en conformité ou l'acquisition d'un Dossier Usager Informatisé (DUI). L'enveloppe demandée permettra de couvrir les frais d'acquisition et/ou de mise en conformité, la mise en œuvre du DUI pour la première année et le matériel nécessaire à son fonctionnement.

Le groupement n'a aucun coût pour les établissements. L'adhésion est gratuite. La création du groupement n'a pour but légal que de passer les marchés nécessaires relatifs à l'appel à projet et de permettre les commandes de ces derniers.

Toutefois, il est important de noter que le but du projet d'informatisation des établissements est d'améliorer la prise en charge des résidents et la communication avec les différents acteurs de cette prise en charge (médecin de ville, laboratoires, pharmacie, hôpitaux...). **Il devrait améliorer sensiblement la qualité de l'hébergement des résidents grâce au déploiement d'un meilleur système numérique.**

L'établissement ne dispose pas d'une infrastructure matérielle suffisante pour assurer une qualité numérique optimale (pas de wifi, ordinateurs vieillissants, pas de tablettes pour tracer au moment les actions des professionnels...). L'appel à projet devrait améliorer sensiblement cette situation.

Ce groupement est construit grâce à la bonne volonté des établissements. Il permettra d'améliorer les systèmes numériques : acquisition d'un logiciel de soins (net soins), mise en place du wifi dans tous les couloirs de l'établissement, acquisition de nouveaux ordinateurs, tablettes...

Les premiers devis relatifs à l'installation du WIFI dans l'établissement sont arrivés. Une sélection sera réalisée. Le financement prévu pour cette installation est de 17 000 €.

€ maximum. En cas de dépassement, celui-ci devra être pris en charge sur nos fonds propres.

La deuxième phase concerne l'acquisition du logiciel. Le montant alloué est normalement de 25 000,00 €.

- Point sur la situation sanitaire

- Le 22 Novembre 2021, un agent a été testé positif (Symptômes légers). Le 6 décembre 2021, un autre agent a été testé positif (Symptômes légers). Tous deux ont été isolés pendant sept jours.

- Dès réception des vaccins, une campagne de rappel de vaccination pour les résidents qui sont éligibles ainsi que le personnel aura lieu.

- Le repas traditionnel de Noël est pour l'instant maintenu. Un goûter de Noël proposé aux familles en individuel dans les chambres est également maintenu.

- A ce jour, les visites au sein de l'EHPAD sont encore sur rendez-vous, limitées à deux visiteurs avec port du masque. Le Pass sanitaire est vérifié par un agent. Une solution est à l'étude.

- Questions diverses

- M. Lépine demande ce que la glace présente à la sortie du parking des visiteurs soit changée. Une demande sera effectuée auprès de la Maire d'Aulnat.

- M. Lépine aimerait qu'il y ait plus d'animations au sein du Cantou rouge. Le personnel des Cantou a été formé sur trois jours « un projet de vie qui pense » afin d'accompagner les résidents au quotidien dans une dynamique de soins mais aussi d'activités.

Malheureusement, des agents sont arrêtés pour raisons de santé et ont été remplacés par des agents qui n'ont pas été formés. Les équipes vont être mobilisées dans ce sens-là.

- M. Lépine demande si les fauteuils roulants sont entretenus. Les fauteuils roulants sont lavés régulièrement selon un planning établi.

- M. Lépine souhaiterait plus de plantes au sein du Cantou. Nous souhaitons mettre plus de plantes au sein de l'établissement. Des études sont en cours.

- Mme Moiroud émet une remarque relative aux repas. Les repas sont souvent froids et manquent d'assaisonnement. Nous faisons remarquer à Mme MOIROUD que nous prenons en compte ses remarques mais qu'il est important qu'elle les dise le jour des Commissions des Menus.

La séance a été levée à 17h00.

Mme Agnès BRUNEL
La Présidente.

08/12/2021 